

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/08/2024 - 111466 - 2007 B 23248 - 495 060 246 - INSTI 7

INSTI 7
SAS au capital de 179 800 euros
Siège social : 27, rue Fortuny
75017 PARIS
495 060 246 RCS PARIS

**EXTRAIT PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 27 JUIN 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 et le reliquat des réserves de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 2023 376 019 euros

Total à affecter

376 019 euros

Dividendes

A titre de dividendes 376 019 euros

Totaux

376 019 euros

376 019 euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende brut unitaire s'élève à la somme de 209,13 euros par action.

La mise en paiement des dividendes interviendra au plus tard dans les 3 mois.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Abattement
31 décembre 2020	1.798	137,22	Applicable
31 décembre 2021	1.798	128,88	Applicable
31 décembre 2022	1.798	207,55	Applicable

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
14 AOUT 2024
Sous le N° : 466

Certifié conforme
Nb

Courcel, Audit & Conseils

INSTI 7

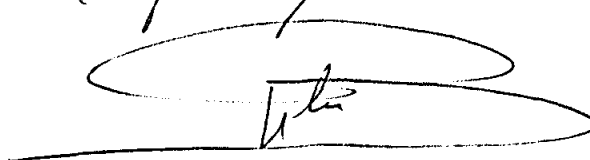
Société par actions simplifiée au capital de 179 800 €

27, rue Fortuny
75017 Paris

RCS Paris 495 060 246

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme


Courcel, Audit & Conseils – 87, rue La Boétie – 75008 Paris

Tel : 01.42.25.54.10 – Fax : 01.42.93.84.77

bc@courcel.net

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

SAS au capital de 40.000 € - RCS Paris n° 489 396 341 – code APE : 741C – TVA n° FR 42489396341

INSTI 7

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « Insti 7 » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, depuis le 1^{er} janvier 2023 jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

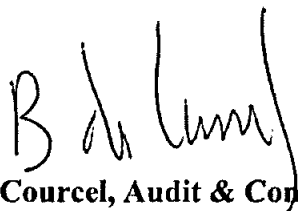
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 juin 2024



Courcel, Audit & Conseils

Représentée par Benjamin de Courcel

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

CABINET BRICARD, LACROIX & ASSOCIÉS S.A.R.L.

Société d'Expertise Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile-de-France

Agnès BRICARD-DI PIETRO

Elisabeth LACROIX-PHILIPS

SAS INSTI 7

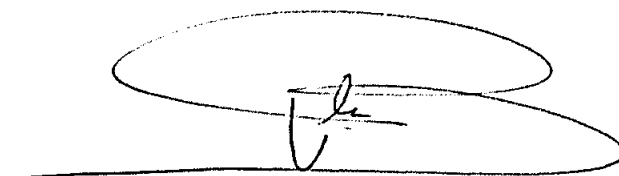
27 rue Fortuny

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS SIMPLIFIES

AU 31/12/2023

Certifié conforme



**BRICARD,
& LACROIX
ASSOCIÉS**

BRICARD, LACROIX ET ASSOCIÉS

Siège Social : 11 bis rue d'Edimbourg • 75008 PARIS Tél. 01 44 69 06 06 • Fax 01 44 69 06 90

Site internet : www.bricard-lacroix.com • blog : www.agnes-bricard.com

Sarl au capital de 700 000 Euros • RCS Paris B 327 503 033 • Siret 327 503 033 00067 • APE 6920Z

cabinet d'expertise comptable N° TVA Intracommunautaire : FR 88 327 503 033

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGMP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 5) A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS INSTI 7		Exercice N		Néant ☐			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE			
		FG	4 583 919	FH	29 166		
		FJ	4 583 919	FK	29 166		
	Chiffres d'affaires nets *				FL	4 613 086	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	4 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	2 869	
	Autres produits (1) (11)				FQ	14 310	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 634 767	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 216 535	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	31 254	
	Salaires et traitements*				FY	1 414 485	
	Charges sociales (10)				FZ	662 202	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° et 3 du C.G.) IIS - dotations aux provisions*				GA	25 889
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	17	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 350 386
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	284 381	
opérations en tenant	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	16 799	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	16 799	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	16 799	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	301 180	

SAS INSTI 7

COMPTES ANNUELS SIMPLIFIES

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SAS INSTI 7		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 011	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 011	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	165	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	165	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 845	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	38 266	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	(106 259)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 658 577	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 282 558	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	376 019	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	2 869	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Amortissements des immobilisations		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		165	7 011	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS INSTI 7		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		27 rue Fortuny 75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 5 0 6 0 2 4 6 0 0 0 4 0		Néant		☐	
				Exercice clos le,		31/12/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	53 395	AG	2 574	50 821
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	156 993	AK	156 993	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	223 981	AU	172 701	51 280
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	44 359	BI		44 359
	TOTAL (II)		BJ	478 731	BK	332 269	146 461
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BY	1 552 360	BY		1 552 360
		Autres créances (3)	BZ	272 207	CA		272 207
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	363 419	CE		363 419
Comptes de régulation	Disponibilités	CF	60 092	CG		60 092	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	87 138	CI		87 138	
	TOTAL (III)	CJ	2 335 218	CK		2 335 218	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 813 949	IA	332 269	2 481 680	
Renvois : (1) Dont droit au bail ;			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations	Stocks :		Créances :		

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2012

SAS INSTI 7

COMPTES ANNUELS SIMPLIFIES

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS INSTI 7		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 179 800 ...)			DA	179 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	17 980	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	305 253	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	376 019	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	879 052	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	31 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	537 161	
	Dettes fiscales et sociales			DY	918 314	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	22 651	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	93 000	
TOTAL (IV)			EC	1 602 627		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 481 680		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 602 627	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

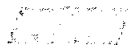
* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS INSTI 7

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 481 680 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 376 019 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition étant précisé que les immobilisations n'incluent pas les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ni le coût des emprunts.

La société n'a pas décomposé ses immobilisations corporelles. Celles-ci ne comportent pas de composants significatifs avec des durées d'utilisations différentes.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieur à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	211 966		1 576	210 390
Immobilisations incorporelles	211 966		1 576	210 390
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	72 124	15 788	1 213	86 699
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 424	15 951	9 092	137 283
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	202 548	31 738	10 304	223 982
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 360			44 360
Immobilisations financières	44 360			44 360
ACTIF IMMOBILISE	458 873	31 738	11 880	478 731

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
--	----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

31 738

31 738

Apports

Créations

Réévaluations

Augmentations de l'exercice

31 738

31 738

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

1 576

10 304

11 880

Scissions

Mises hors service

Diminutions de l'exercice

1 576

10 304

11 880

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quota-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
--	---------	---	-------------------------------------	---

- Filiales

(détenues à + 50 %)

- Participations

(détenues entre 10 et 50 %)

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	160 954	190	1 576	159 568
Immobilisations incorporelles	160 954	190	1 576	159 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	53 837	9 520	1 213	62 145
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 303	16 345	9 092	110 556
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	157 140	25 865	10 304	172 701
ACTIF IMMOBILISE	318 094	26 055	11 880	332 269

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 956 066 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	44 360		44 360
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 552 360	1 552 360	
Autres	272 208	272 208	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	87 139	87 139	
Total	1 956 066	1 911 706	44 360

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 142 498
Total	1 142 498

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 179 800,00 Euro décomposé en 1 798 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 602 627 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	537 162	537 162		
Dettes fiscales et sociales	918 314	918 314		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	54 152	54 152		
Produits constatés d'avance	93 000	93 000		
Total	1 602 627	1 602 627		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	379 843
Dettes provis. pr congés à payer	74 472
Prov.rtt	3 175
Prov.cet	61 407
Dettes provis. pr partic. salariés	38 266
Primes bonus	102 000
Charges sociales s/congés à payer	35 517
Charges sociales s/rtt	1 564
Charges sociales sur primes prov.	49 113
Charges sociales CET	29 286
Etat - autres charges à payer	1 999
Clients - rrr à accorder	20 229
Total	796 871

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	87 139		
Total	87 139		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	93 000		
Total	93 000		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2023
Prestations à 8.5%	277 400
Prestations à 20%	4 302 920
Prestations de services intracom	
Autres produits activités annexes 20%	
Prestations de serices sans tva	3 600
Prestations des services export	29 167
TOTAL	4 613 087

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	172 383
Taux Réduit - 15 %	42 500
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	149 838
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	5 892
Autres imputations	

SAS INSTI 7

COMPTES ANNUELS SIMPLIFIES



Autres informations

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	179 800,00	179 800,00	179 800,00	179 800,00	179 800,00
Nombre d'actions ordinaires	1 798,00	1 798,00	1 798,00	1 798,00	1 798,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 484 698,74	3 445 930,89	3 752 838,24	4 691 659,72	4 613 086,55
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	72 058,60	101 147,87	133 495,45	518 602,61	334 081,57
Impôts sur les bénéfices	-230 861,00	-209 831,00	-194 977,00	-33 396,00	-106 259,00
Participation des salariés			8 511,00	103 956,00	38 266,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	276 186,38	246 713,62	231 725,92	371 156,63	376 019,22
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	168,48	172,96	177,95	249,19	223,62
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	153,61	137,22	128,88	206,43	209,13
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	14	14	14	14	14
Montant de la masse salariale	1 078 586,13	927 465,76	1 068 994,41	1 264 646,62	1 414 485,93
Montant des sommes versées en avantages sociaux	462 058,38	439 007,04	511 301,17	586 674,90	662 202,39